

**SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC.
SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE**

SECTION I : INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

**IDENTIFICATEUR DU PRODUIT
CONSUME BIO-BOWL**

USAGE DU PRODUIT : Nettoyant acide citrique pour les toilettes, les urinoirs et salles de douches

NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE
Spartan Chemical Company, Inc.
1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE
888/314-6171 (24 Heures)

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT
800/537-8990

SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX :

N° CAS	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	VLE			DL50	CL50
			MPT mg/m ³	LECT mg/m ³	Plafond mg/m ³		
77-92-9	5-10	Acide citrique	---	Non établies	---	Non disponible	Non disponible
6843-46-3	1-5	Ethoxylate d'alcool	---	Non établies	---	Non disponible	Non disponible
NA	< 1,0	Spores bactériennes (espèces de bacilles)	---	Non établies	---	Non disponible	Non disponible

SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION 100° C (212° F)	DENSITÉ (H₂O = 1) 1,03	% DE SOLIDE SUR LA MASSE 5-10
PRESSION DE LA VAPEUR Non établies	TAUX D'ÉVAPORATION (acétate de butyle = 1) < 1	POINT DE CONGÉLATION Non disponible
DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1) Non établies	APPARENCE ET ODEUR Liquide bleu, odeur agréable	SOLUBILITÉ DANS L'EAU Complète
pH 1,5-2,5	COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE Non disponible	SEUIL DE L'ODEUR Non disponible
		ÉTAT PHYSIQUE Gaz__ Liquide <u>X</u> Solide__

SECTION IV : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR 100° C (212° F)	MÉTHODE DE DÉTERMINATION ASTM - D56	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ Non établies
MOYENS D'EXTINCTION Eau, CO ₂ ou produit chimique en poudre	CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ Sans objet	TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION Sans objet
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE Non établies		DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ Sans objet

INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE

Utiliser un appareil respiratoire autonome pour une protection maximale des voies respiratoires. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs à condition qu'ils ne comportent ni fissures ni fuites.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Aucun connu

SECTION V : RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : STABLE <u>X</u>	CONDITIONS D'INSTABILITÉ Non établies	CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ Non établies
INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER)	Oxydants forts	
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE	Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone	

SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES : Contact oculaire, Contact avec la peau, Ingestion, Inhalation

LIMITES D'EXPOSITION : Non établies pour ce mélange.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË :

CONTACT OCULAIRE : Provoque une irritation oculaire accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur, tuméfaction et larmolement.

CONTACT AVEC LA PEAU : Provoque une irritation de la peau accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur et tuméfaction.

INGESTION : Nocif en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent inclure douleur, nausée, vomissement et diarrhée.

INHALATION : L'inhalation du brouillard de produit risque de provoquer une irritation des voies respiratoires. Parmi les symptômes : toux et difficulté de respiration.

Ce produit contient des spores bactériennes vivantes. Les bactéries utilisées dans ce produit peuvent provoquer une infection en cas d'introduction dans une plaie ouverte, une peau éraflée ou une muqueuse en quantité suffisante. Risque d'affecter les personnes asthmatiques.

SECTION VII : MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNIEURIE

Porter des gants en caoutchouc et des lunettes anti-éclaboussures. Fournir une bonne aération générale. Un système de ventilation locale peut être nécessaire pour certaines opérations. Si l'irritation des voies respiratoires se produit, envisager l'utilisation d'un respirateur homologué NIOSH adapté aux conditions d'utilisation et produits chimiques en Section II.

MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : Des petites quantités peuvent être évacuées dans un égout sanitaire. Des quantités plus importantes doivent, par contre, être ramassées à l'aide d'un matériau absorbant inerte et évacuées conformément aux réglementations en vigueur.

MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS : Assurer la conformité aux réglementations en vigueur.

MÉTHODE DE MANUTENTION : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Éviter respirer le brouillard du produit. Éviter tout contact avec des plaies ouvertes, une peau éraflée ou des muqueuses. Laver abondamment avec à l'eau et au savon après toute manipulation. Ne pas utiliser ce produit sur des surfaces qui risquent d'être en contact avec des mains humaines telles que les plans de travail, les sièges de toilettes ou accessoires de salles de bain (robinets, manettes de chasses d'eau, boutons de portes, etc.).

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE : Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas congeler. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 49° C (120° F). Garder hors de la portée des enfants.

RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION : Non réglementé. Description d'expédition : Non Hazardous Products

SECTION VIII : PREMIERS SOINS

YEUX : Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Consulter un médecin.

PEAU : Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appliquer un agent topique antiseptique sur les plaies ouvertes ou la peau éraflée. Appeler un médecin si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation.

INGESTION : Ne pas provoquer de vomissement. Boire d'un ou deux verres d'eau pour diluer le produit. Consulter un médecin. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

INHALATION : En cas d'irritation des voies respiratoires, faire sortir la victime à l'air frais. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

CONSUME BIO-BOWL

DATE D'ÉMISSION : Juin 1, 2015

REMPLECE : juin 8, 2012

APPROVÉ PAR : Ronald T. Cook/ Manager Regulatory Affairs/ Spartan Chemical Company, Inc.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 800/537-8990